



Metis Lighthouse Preservation Project

Executive Summary – October 2012

Background: The Pointe-Mitis Lighthouse, a federally-owned and operated lighthouse located in the municipality of Métis-sur-Mer (henceforth “the municipality”), was declared surplus by Fisheries and Oceans Canada (DFO) and thus became eligible for acquisition by interested parties wishing to protect its heritage value according to the 2010 *Heritage Lighthouse Protection Act* (henceforth the “Act”). In accordance with the Act, Heritage Lower Saint Lawrence (HLSL, a cultural not-for-profit organization) formally petitioned for heritage designation of this lighthouse in 2010, and the municipality, in collaboration with a local citizen group, subsequently submitted a business plan in 2011 for the operation of the lighthouse. This plan, accepted by DFO in 2012, calls for ownership to be transferred to the municipality and the site operated in accordance with its recent historical role as a research station along with controlled public access for recreational and educational purposes. As stipulated by the Act, heritage status, and the protection it affords, can now be granted to this symbolic part of the greater Métis community after a final review by the Historic Sites and Monuments Board of Canada (Parks Canada).

Opportunity: The Pointe-Mitis Lighthouse and its associated site is a cultural icon for the greater Métis-sur-Mer community, having served as a picturesque navigational aide for over a century and, more recently, as a centre for environmental research in forestry and marine sciences. The current situation offers a unique opportunity for the preservation of the site’s visual aesthetic, the conservation of the region’s maritime heritage and the continuation of scientific and cultural endeavours, without endangering the residential nature of the nearby neighbourhood or the unique marine environment that surrounds the site.

Organization: The municipality of Métis-sur-Mer was formed in 2002 from the fusion of two historical villages, Métis-sur-Mer and Les Boules, whose origins date back to the early 1800s. The former community of Métis-sur-Mer was comprised primarily of summer residents, many of whom have been in this area for generations, whereas the former community of Les Boules is made up primarily of year-round residents. Currently numbering almost 600 permanent residents, the municipality is a thriving coastal community with deep historical roots in both Anglophone and Francophone groups. The municipality has operated and maintained the tower of the Pointe-Mitis Lighthouse since 1997 in cooperation with the federal government.

Financial Plan: For restoration and operation of the site, the municipality will work directly with the Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP), a not-for-profit corporation founded in 2006 to guide the future of this lighthouse. Although acquisition costs will be nominal (\$1), substantial funds are required to restore buildings and associated infrastructure, which have suffered

from a long period of disuse and minimal maintenance, and to meet modern building standards (septic system, water collection, etc.). Building on a \$100,000 grant from DFO, efforts are underway to secure additional funding from other government agencies, private foundations and donors, and the general public. As of October 2012, over \$50,000 in pledges and donations from private donors has already been raised by the ARPP in their recent fundraising campaign. After the buildings are restored to functional levels, the site will be operated as scientific and educational centre, including long-term rentals to scientific organizations, cultural groups, writers and artists. This revenue will cover annual and periodic maintenance of the buildings whereas municipal funds and contributions from heritage groups will serve to operate and maintain the lighthouse tower itself. Additional repairs in the future (e.g., replacing/repairing the revolving light mechanism) will be financed through grants and capital funding campaigns targeting local individuals and business, including the establishment of a “Les Amis du Phare / Friends of the Lighthouse” fund.

Conclusion: This proposed project represents an ideal combination of preservation, productive use, and public access. The overall goal is to return to the status quo of the last period of active use of the site (research activity with limited disruption of the neighbourhood), with the addition of a policy of regular controlled access to the site for the general public. This solution will ensure both the overall visual ambiance provided by the site to the region as well as restore the productive use of the site without damaging the local ecological or residential environments.

The Metis Lighthouse Preservation Project is a joint effort of the municipality of Métis-sur-Mer, the Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP), and the Heritage Lower Saint Lawrence (HLSL). For information on how you can assist us in our effort, please visit our website (www.savemetislighthouse.org) or contact us at info@pharemetislighthouse.org



Projet de préservation du phare de Métis

Sommaire – octobre 2012

Contexte : Le phare de Métis, situé dans la municipalité de Métis-sur-Mer, appartient au gouvernement fédéral, qui l'a déclaré excédentaire en 1997. Les parties intéressées qui souhaitent alors en préserver la valeur patrimoniale pouvaient proposer de l'acquérir conformément à la Loi sur la protection des phares patrimoniaux de 2010 (ci-après, la Loi). Conformément à la Loi, Héritage Bas-Saint-Laurent (HLSL), un organisme à but non-lucratif a officiellement demandé la désignation patrimoniale de ce phare en 2010, et la Ville, en collaboration avec un groupe de citoyens locaux, a ensuite présenté un plan d'affaires en 2011 pour l'exploitation du phare. Ce plan, accepté par Pêches et Océans Canada (MPO) en 2012, prévoit le transfert de la propriété à la municipalité et l'exploitation du site conformément à son rôle historique, son rôle récent comme station de recherche ainsi qu'un accès public limité à des fins récréatives et éducatives. Après un examen final par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (Parcs Canada), tel que prévu par la Loi, la reconnaissance du statut patrimonial assure maintenant une protection au phare, ce symbole de la grande communauté de Métis.

Opportunité : Le phare de Pointe Mitis est une icône culturelle pour la collectivité de Métis-sur-Mer et des environs. Après avoir servi comme aide à la navigation pendant plus d'un siècle, ce site pittoresque a, plus récemment, accueilli un centre de recherche sur l'environnement dans le secteur forestier et des sciences de la mer. La situation actuelle offre une occasion unique de préserver la beauté esthétique du site, de conserver le patrimoine maritime de la région et de poursuivre des activités scientifiques et culturelles, sans mettre en péril le caractère résidentiel du voisinage immédiat ni le milieu marin exceptionnel qui entoure le site.

Organisme : La Ville de Métis-sur-Mer a été fondée en 2002 à la suite de la fusion de deux villages historiques, Métis-sur-Mer et Les Boules, dont les origines remontent au début du XIXe siècle. L'ancienne collectivité de Métis-sur-Mer se compose principalement de résidents estivants, dont un grand nombre fréquente l'endroit depuis des générations. Quant à l'ancienne collectivité de Les Boules, elle est surtout formée de résidents qui y vivent à l'année. La municipalité, qui compte actuellement près de 600 résidents permanents, forme une collectivité côtière prospère dont chacune des deux communautés, anglophone et francophone, a des racines historiques profondes. La Ville veille au fonctionnement et à l'entretien de la tour du phare de Pointe Mitis depuis 1997 en coopération avec le gouvernement fédéral.

Plan financier : Pour la restauration et l'exploitation du site, la municipalité travaillera en collaboration directe avec l'Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP), un organisme à but non-lucratif fondé en 2006 pour veiller à l'avenir de ce phare. Bien que le coût d'acquisition sera nominal (1 \$), des fonds substantiels sont nécessaires pour restaurer les bâtiments et les infrastructures associées qui ont souffert d'une longue période de désuétude et d'un minimum d'entretien, et pour répondre aux normes de construction modernes (système de fosse septique, alimentation en eau potable, etc.). S'appuyant sur une subvention de 100 000 \$ du MPO, des efforts sont en cours pour obtenir des fonds supplémentaires d'autres organismes gouvernementaux, des fondations privées et des donateurs, et le grand public. Jusqu'à mi-octobre 2012, plus de 50 000 \$ en promesses de dons et les dons provenant de donateurs privés a déjà été soulevée par l'ARPP dans leur récente campagne de financement. Une fois les bâtiments restaurés à un niveau fonctionnel, le site sera exploité en tant que centre scientifique et pédagogique, incluant par exemple la location à long terme à des organismes scientifiques, des groupes culturels, des écrivains et des artistes. Ces revenus couvriront l'entretien annuel et périodique des bâtiments tandis que les fonds municipaux et les contributions des groupes du patrimoine serviront à l'exploitation et à l'entretien de la tour du phare elle-même. D'autres réparations à venir (par exemple, le remplacement / réparation du mécanisme de gyrophare) seront réalisées grâce à des subventions et à des campagnes de financement s'adressant aux personnes et aux entreprises des environs, et au moyen notamment de la création de la fondation « Les Amis du Phare / Friends of the Lighthouse ».

Conclusion : Le projet mis de l'avant propose une combinaison idéale de préservation, d'utilisation productive et d'accès public à la propriété. L'objectif principal est essentiellement de rétablir la situation qui existait au cours de la dernière période d'utilisation active du site (activités de recherche et dérangement limité du voisinage), tout en ajoutant une politique prévoyant un accès régulier contrôlé au site pour le grand public. Cette solution permettra de préserver le repère visuel que procure le site à la région et de rétablir l'utilisation de la propriété sans porter atteinte à l'environnement écologique et résidentiel local.

Le Projet de préservation du phare de Métis est une initiative conjointe de la Ville de Métis-sur-Mer, l'Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP) et Héritage Bas-Saint-Laurent (HLSL). Pour plus d'informations sur la façon dont vous pouvez nous aider dans notre effort, s'il vous plaît visitez notre site Web (www.pharemetislighthouse.org) ou contactez-nous à info@pharemetislighthouse.org.